



Fenêtres sur cour intérieure

Par piu

Bonjour,
Nous résidons dans une maison de village avec une cour intérieure fermée.
La cour est fermée d'un côté par le mur de la maison du voisin.
Ce mur possède 2 fenêtres, ouvrantes, qui donnent directement dans la cour, à 4 m de hauteur environ.
Ces fenêtres étaient déjà là lorsque nous avons acheté le bien, il y a 20 ans environ.
Jusque maintenant, ces fenêtres n'étaient pas gênantes, grâce à la vie en bonne intelligence avec nos voisins.
Seulement, la maison a été vendue il y a quelques mois et sert aujourd'hui au tourisme AIR BNB, et les nuisances se sont accentuées. Vue sur notre cour, bruits....

Pouvons-nous obliger le voisin a remplacer ces fenêtres ouvrantes par des fixes translucides ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut retrouver l'origine de cette situation.
Si l'ensemble immobilier était au départ un seul propriété qui fut ensuite divisée, il y a servitude du père de famille et vous n'avez aucun recours pour faire occulter ces fenêtres.

Vous pouvez tenter de faire valoir au tribunal un trouble anormal de voisinage : consultez un avocat et demandez des constats d'huissiers pour les nuisances subies.

Par piu

Merci pour votre réponse

Par Burs

Bonjour,
pour la vue non,
pour le trouble de voisinage (bruits) il faudra vous adresser au propriétaire de la maison par LRAR dans un premier temps.

Par piu

Merci pour cette information